

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

SEANCE DU MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix septembre à 20 H, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe RETIF.

Présents : Mesdames et Messieurs RETIF Jean-Philippe (*pouvoir de C. LEBEAUPIN*) – BOIREAU Christophe (*pouvoir de C. DINAND*) - SAINT-JEAN Stéphanie (*pouvoir de N. MASSON*) - BRECHAULT Christian (*pouvoir de D. YVON*) - HERVE Véronique - CUREAU Sabrina – PAIN Mélanie – MOURIN Stéphanie - GUILLAUT Pascal - - - BOUSSELIN Antoine.

Excusés ayant donné pouvoir : MASSON Nicolas (*pouvoir à SAINT-JEAN Stéphanie*) – LEBEAUPIN Christophe (*pouvoir à JP RETIF*) - YVON Danielle (*pouvoir à C. BRECHAULT*). DINAND Christophe (*pouvoir à C. BOIREAU*)

Excusée : OUVRARD Julie

Secrétaire de séance : M. BOIREAU Christophe.

- PV du dernier conseil municipal adopté à l'unanimité.

① TRAVAUX LOCAL TECHNIQUE

M. le Maire fait un point sur les travaux du nouveau local technique. Les entreprises ont redémarré la semaine passée. Les travaux ont pris un peu de retard

② SIEML

La commune valide la réforme des statuts du SIEML et valide l'adhésion d'Ingrande le Fresne (14 pour). Une relance va être faite pour l'installation du panneau solaire aux Chandonnières

③ RENTREE SCOLAIRE

L'effectif est de 55 élèves sur l'école de Blou. Des travaux ont été réalisés essentiellement pour occuper les élèves sur le temps de récréation et la pause méridienne : jeux de la marelle et du morpion avec des marquage au sol en peinture, installation de tourets avec jeu de dames et de petits chevaux et l'achat de divers jeux. L'école a investit également dans ce sens. Le dossier de demande de subvention pour le mur d'escalade va être monté. Une rencontre est programmée avec les communes de Neuillé et Vivy pour le centre aéré

QUESTIONS DIVERSES

- Cuisine centrale : le conseil approuve l'entrée au capital de la SPL restauration collective du Saumurois des communes de Rou-Marson et des Ulmes (14 pour)
- Columbarium : suite à la demande d'un habitant, le conseil décide de réfléchir à la pose d'un columbarium. Plusieurs devis vont être fait et une décision sera prise lors d'un prochain conseil.
- Fête au Village : C. Boireau fait un bilan qui est mitigé de la fête au village. La météo n'a pas facilité les choses.
- Local : un local a été demandé pour une habitante afin d'y exercer son activité. Une rencontre sera proposée pour voir les possibilités.
- PLUi : une rencontre a eu lieu à la mairie avec principalement les agriculteurs pour établir une liste de corps de ferme qui pourrait être un jour réutilisé de cette manière
- Chemins et routes communals : du fauchage, du curage de fossés ont été réalisé. Du point à temps a également été fait. Les peintures au sol dans le bourg et en campagne ont été effectuées.
- Sécurisation du Bourg : suite à la visite des responsables de l'ATD, la commune va suivre les recommandations de l'ATD. Une zone 30 va être installée dans le centre bourg sur des parties bien définies lors de ce conseil (1

contre et 13 pour). Le marquage au sol sera également un peu différent du projet initial présenté et validé lors du dernier conseil (14 pour)

Toilettes publiques : des incivilités ont été faites dans les WC publics. Les parents ont été convoqués par M. le Maire.

Un arbre, une naissance : ce projet est annulé pour l'instant, l'enregistrement de la parcelle achetée route de Vernantes ne correspond pas chez le notaire. Des modifications vont être apportées pour rectifier cette erreur notariale.

Terrain de pétanque « Clé des champs : le conseil décide de ne pas donner suite à cette demande (7 contre et 7 abstentions). Il est préférable de remettre à niveau les terrains déjà installés près du terrain de jeux.

Déco de Noël : une demande de devis va être réalisé pour l'achat de boule de noël à mettre dans le sapin

Car scolaire : les poubelles de la salle des fêtes et le panneau de la Friperie vont être décalés afin de faciliter le passage du car scolaire à cet endroit

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Le Maire,
Jean-Philippe RETIF

Le Secrétaire de séance,
Christophe BOIREAU